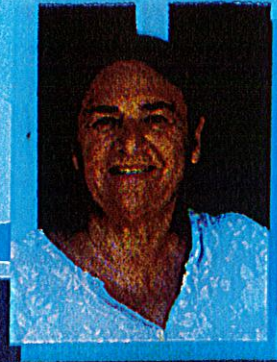


# ENSEMBLE POUR GUJAN-MESTRAS

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020



Le 3 Mars 2020

Monsieur Christian GOUSSET  
Président de l'ADDU-FU  
[contact@addufu.org](mailto:contact@addufu.org)

Cher Monsieur,

Vous m'avez interrogée sur le rôle que je compte jouer si je suis réélue Maire de Gujan-Mestras en qualité de défenseur des droits d'usage.

Tout d'abord, je tenais à vous remercier de la qualité des échanges qui ont été les nôtres tout au long de cette année.

D'abord je voudrais rappeler combien le Maire de Gujan que je suis est respectueuse de ces droits et combien j'y suis attachée.

Les Maires du Captalat de Buch sont les représentants des usagers. C'est de leur devoir de garantir et de défendre les droits d'usage pour leurs administrés. La garantie de ces droits passe par une veille attentive à leur respect, par la sanction des infractions, par une collaboration étroite entre les Maires concernés et également par l'information des droits et devoirs qui incombent aux nouveaux arrivants sur le territoire.

Enfin, il est important de garder cette particularité qu'est l'usage, vivant. Pour cela, il faut favoriser les manifestations culturelles autour de l'usage, la forêt usagère étant un merveilleux réservoir de biodiversité, il est de notre devoir de la préserver et la faire connaître.

En ce qui concerne le 2<sup>ème</sup> point, je vous confirme qu'il n'existe pour moi et pour l'ensemble de mes co-listiers, aucun conflit d'intérêt susceptible d'entacher l'exercice de notre mandat.

Vous évoquez enfin le fonctionnement normal des syndic généraux.

Il est important de veiller à ce que l'élection des syndic des propriétaires suive scrupuleusement la légalité, et que l'Assemblée qui élit ce syndic soit représentative de l'ensemble de ceux-ci.

*Suivez-nous !*



EnsemblePourGM



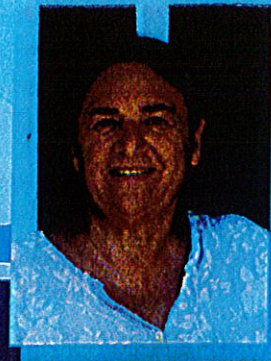
@EnsemblePourGM



EnsemblePourGM

# ENSEMBLE POUR GUJAN-MESTRAS

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020



De plus, il est nécessaire qu'il y ait des rencontres régulières entre syndics des usagers et syndics des propriétaires.

Vous savez que la Ville de Gujan-Mestras a saisi la justice à plusieurs reprises en ce qui concerne les coupes de constructions illégales et que nous continuerons à défendre les intérêts des habitants de Gujan.

Enfin, je trouve nécessaire que le bilan de ce qui s'est fait en Forêt Usagère soit présenté lors d'un Conseil Municipal.

Pour que l'usage perdure, il faut qu'il soit totalement et naturellement intégré dans la vie de la cité.

Pour terminer, je voudrais simplement réaffirmer qu'en tant que Maire de Gujan-Mestras, je suis totalement opposée à ce qu'une nouvelle transaction soit mise en œuvre avec les propriétaires.

Restant à votre disposition ainsi qu'à votre écoute, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

  
Marie-Hélène DES ESGAULX

Suivez-nous !



EnsemblePourGM



@EnsemblePourGM



EnsemblePourGM

[www.ensemblepourgujanmestras.fr](http://www.ensemblepourgujanmestras.fr) • contact @ ensemblepourgujanmestras.fr  
1 rue Fernand Auguste • 33470 Gujan-Mestras • Tél : 07 88 93 19 33